

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTE NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORG

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA
PRINCIPAUTE DE SEBORG



D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ NATIONALE

ANNONCE N° 01

D-2020/01-01

**Portant l'adresse de l'Administration Publique Centrale Électronique
de la Principauté de Seborga et de tous les Départements ministériels,
à l'adresse de la Délégation Spéciale de la Principauté de Seborga
en République fédérative du Brésil**

**Vu la Constitution ;
Conformément aux termes et aux dispositions de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur
les relations diplomatiques ;**

Nous, Nicolas 1^{er}, Prince Souverain de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de
Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article premier : l'adresse de l'Administration Publique Centrale Électronique de la Principauté de
Seborga et de tous les Départements ministériels à l'adresse de la Délégation Spéciale de la Principauté
de Seborga en République fédérative du Brésil.

Signé le 15 janvier 2020 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTE SOUVERAINE, INDEPENDANTE ET NEUTRE DE SEBORGA

ANNONCE N° 02

D-2020/01-02

Portant création de la monnaie numérique officielle de la Principauté de Seborga, le Luiginocoin

L'an deux mille vingt, le 15^{ème} jour du 1^{er} mois

Vu la Constitution ;

Nous, Nicolas 1^{er}, Prince Souverain de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Article premier : La création de la monnaie numérique officielle de la Principauté de Seborga, le « Luiginocoin ».

Article 2 : L'exploitation minière du Luiginocoin via technologie blockchain.

Signé le 15 janvier 2020 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}